



Le Rousset - Marizy

BULLETIN MUNICIPAL N°5



INFOS PRATIQUES

OÙ VOUS RAVITAILLER ?

VIVAL - M. POUILLARD
Alimentation Générale, Tabac, Presse,
Retrait d'argent, cartes de pêche

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 63 64



BESOIN D'UNE COUTURIÈRE ?

Nathalie GUEUGNON
Retouches, Couture & Repassage

Le Petit Fussy
Le Rousset

Tél: 06 17 67 27 36 92



OÙ MANGER ?

LA TABLE D'HORTENSE
Restaurant

Lac du Rousset
Le Rousset

Tél: 03 85 24 73 81
06 66 14 18 48

LE MONTCHAPPA
Restaurant

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 54 20



OÙ FAIRE LE PLEIN ?

STATION SERVICE ELAN
Ouvert 24 h/24, 7j/7

Le bourg
Marizy



OÙ DORMIR ?

LE MONTCHAPPA
Chambres d'Hôtes

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 62 80

LA FONTAINE DU GRAND FUSSY
Chambres d'Hôtes

Le Grand Fussy
Le Rousset

Tél: 06 07 26 19 22

MAISON DE LA CAMPAGNE
Chambres d'Hôtes

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 03 85 24 62 60

LA CHAUMIÈRE
Gîte

Volsin
Marizy

Tél: 06 83 31 52 69

COIN DU PARADIS
Gîte

Le Brouillat
Marizy

Tél: 06 47 04 60 67

LES LILAS DE SAINT-QUENTIN
Gîte

Saint-Quentin
Le Rousset

Tél: 06 89 12 34 77

LES HIRONDELLES
Gîte

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 06 22 95 26 33



ENVIE DE JOUER AU TENNIS ?

Après la dissolution de l'association qui assurait l'entretien et l'organisation de l'utilisation du cours de tennis, c'est à la commune qu'est dévolue cette tâche.

Il suffira de venir s'inscrire à la mairie.

L'adhésion annuelle est de 30 € en contrepartie de laquelle sera remise une clé du cours valable **une saison**.

Pour tous renseignements, merci de vous adresser à la mairie de Marizy ou à la mairie du Rousset.



OU CAMPER ?

CAMPING DU LAC DU ROUSSET
Ouverture : lundi 1^{er} juin 2020

Tarif à la nuitée :

Adulte : 2 € ;

Enfant jusqu'à 15 ans : 1 € ;

Branchement électrique : 1,5 € ;

Animal : 1 € ;

Taxe de séjour par personne : 0,2 €.

RÉSERVATIONS : 07 66 49 87 79



SOMMAIRE

4 ÉDITO DU MAIRE

6 TRAVAUX & INVESTISSEMENTS 2019

8 STATION-SERVICE

9 PROJETS ET TRAVAUX 2020

9 LOCAL TECHNIQUE
ACQUISITION DU SITE DE L'ANCIENNE SCIERIE

10 UN SENTIER AUTOUR DU LAC DU ROUSSET

11 COMMERCE MULTISERVICE

12 BUDGET

14 INFORMATIONS
COMMUNALES

14 EAU
RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

15 RECENSEMENT DE LA POPULATION

15 ADRESSAGE

16 CENTRE HOSPITALIER
DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

17 FÊTE DE L'ÉTÉ

18 PÊCHE
LAC DU ROUSSET

18 CULTURE
THÉÂTRE

19 BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE

20 AIDE
À LA PERSONNE

22 MÉMO
QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

24 LOCATION
SALLES POLYVALENTES

25 NOS ÉCOLES

25 FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

26 ÉCOLE
DE MARIZY

28 ÉCOLE
DU ROUSSET

28 GARDERIE
SCOLAIRE

28 CANTINE
DES DEUX SITES

29 VIE ASSOCIATIVE

29 A.C.E
ARCONCE

29 LES ACTIVITÉS DE
L'AMICALE LAÏQUE

30 MARCHÉ ARTISANAL
LES P'TITS ART'S

31 FOYER RURAL

31 LES Z'OCCAZ DES FRIPOUILLES

32 ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE
LA CHAPELLE DE SAINT-QUENTIN

32 LE GRAAAL

33 ÉCOLE
DE MUSIQUE & DE DANSE

34 ASSOCIATION
DES RÊVES POUR QUENTIN

34 LES IRIS

35 REPAS DES AÎNÉS

35 ÉTAT CIVIL

36 MANIFESTATIONS 2020



ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

C'est la dernière fois que j'ai l'honneur et la joie de vous adresser **mes meilleurs vœux** en ce début d'année nouvelle. En mars, vous élirez un nouveau conseil municipal qui comptera 19 membres, comme le prévoit la législation sur les communes nouvelles.

Je tiens par conséquent d'autant plus à vous souhaiter à travers ces quelques lignes une excellente année 2020 qui réponde à vos attentes, favorise l'aboutissement de vos projets et surtout vous préserve de la maladie.

Au cours de ce mandat, j'ai rencontré beaucoup d'entre vous. J'espère avoir pu être utile à chacun ou chacune en favorisant à mon humble mesure l'aboutissement des demandes très diverses qui m'étaient soumises. Sachez dans tous les cas qu'il me fut très agréable et instructif d'échanger avec les uns et les autres. J'ai toujours préféré les dialogues prolongés et argumentés en petit nombre sur des sujets circonscrits aux rencontres « **coups de vent** » des manifestations ou festivités publiques qui rassemblent trop de monde pour prétendre accorder à chacun l'attention qu'il mérite et interdisent de présenter l'ensemble des tenants et aboutissants propres à des dossiers municipaux beaucoup plus complexes que ce que l'on perçoit de l'extérieur.

Grâce à ces rencontres individuelles qui ont jalonné ces six années, il fut possible d'exposer exhaustivement le fond d'une pensée, fût-elle partagée ou critiquée. C'est là tout le sel de la fonction de maire, « **à portée d'engueulade** » pour reprendre l'expression du **Président du sénat, Gérard LARCHER**, qui voit à juste titre dans les communes « **des petites républiques dans la grande** ».

Je tiens à remercier chaque membre du conseil municipal ainsi que le personnel communal qui, quelle que soit sa fonction, remplit sa mission avec une assiduité et un dévouement remarquables au service de toute la population : dans le cadre de la scolarité, avec une offre de services complète et de grande qualité au bénéfice des enfants et de leurs familles (bus, encadrement des petits des sections de maternelle, garderie, cantine) ; l'entretien des bâtiments municipaux dont la propreté et l'excellent état permettent d'accueillir dans les meilleures conditions les associations ou tous les autres publics.

Comment ne pas saluer également l'excellence du travail accompli par l'équipe technique de la commune qui met tout en œuvre pour son embellissement et a fait du lac du Rousset un site touristique enchanteur, à tel point que **le Président du Pays Charolais Brionnais, Jean-Marc NESME**, en prélude à un comité syndical, invita les très nombreux délégués présents à découvrir ce merveilleux lieu. À cet égard, la création du sentier que nous espérons effective à l'horizon de deux ans viendra parfaire le site et attirera de nouveaux marcheurs et randonneurs sensibles à la beauté de la nature de notre région.

Je souhaiterais également exprimer une pensée pour la famille de Véronique CARROUGE qui, longtemps, assura le service de la cantine, au Rousset. Sa disparition continue d'endeuiller tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et appréciée.

Depuis le 2 janvier, Catherine MAURICE assume les fonctions, ô combien essentielles, de secrétaire de mairie à temps plein, à raison de quatre jours par semaine, du lundi au jeudi, dans les mairies des deux communes déléguées de MARIZY et du ROUSSET. Catherine est une secrétaire de mairie chevronnée qui réside à SAINT-MARCELLIN-DE-CRAY et a exercé son métier pendant près de deux décennies à VITRY-EN-CHAROLLAIS. Particulièrement expérimentée dans les finances publiques et les marchés publics, elle saura, quelle que soit la majorité municipale que vous élirez en mars, être d'une précieuse aide dans l'aboutissement des projets portés par notre commune.

À cet égard, je renouvelle ma profonde gratitude à Michelle RENAUD qui a assisté tout au long de sa mandature, mon prédécesseur, Jean-Marc SELLIER, et m'a « **enduré** » sans exercer son droit de retrait pendant ses six dernières années d'activité. Puisse-t-elle sincèrement être remerciée d'avoir consenti à nous prêter main-forte pendant les quelques mois ayant précédé le recrutement de Madame MAURICE.

Je n'oublie pas également Delphine TISSIER qui aura donné le meilleur dans ses nouvelles fonctions de secrétaire de mairie et aura beaucoup plus apporté à notre commune que ce qu'elle estime. Je lui réitère ma sincère gratitude et souhaite que 2020 soit l'année de son plein rétablissement.

Enfin, j'adresse toute ma reconnaissance aux nombreuses associations qui animent tout au long de l'année par les différentes activités qu'elles proposent la vie de notre commune et participent à la convivialité et à la fraternité entre ses habitants :

- **Le Foyer Rural** de Marizy, qui, grâce à la mise en place obligatoire d'une délégation de service public, a vu ses capacités financières renforcées et ses charges allégées, optimisant ainsi la réussite de ses trois grandes manifestations : la fête de la musique, la soirée moules frites et le pavé charolais.. Un merci spécial à son Président, Florent TISSIER, dont l'excellence de nos relations s'est renforcée au fil des années;
- **Le Comité des Fêtes** du Rousset qui propose avec un grand succès une marche et un vide-grenier;
- **Les amis de la Chapelle** de Saint-Quentin et leur très belle fête estivale;
- **L'amicale Laïque** et ses ateliers de danse traditionnelle d'Annie DESMURS, de gym, et de couture;
- **L'École de musique** présidée par mon ami, Fabrice PLANCHON, propose outre une initiation aux instruments, de la danse et du chant au sein d'une remarquable chorale;
- **L'association ENTRAIDE** et sa gym douce pour les seniors, connaît une fréquentation croissante, pour le plus grand bonheur de la sécurité sociale; le transport bénévole que propose également cette association, assuré dans notre commune par deux chauffeurs émérites, MM. Michel DUREUIL et Roger JANDEAU, qui parcourent chaque année des milliers de kilomètres au service des autres (voir article dans ce bulletin).

- **Le Club de Tarot** qui, sous la houlette de Daniel CARRAUD, satisfait tous les passionnés de ce jeu et remporte de nombreux succès lors des compétitions;
- **Le GRAAAL** d'Éliane NÉNANT réunit artistes et artisans, qui ont la tête dans les étoiles et le cœur sur la main;
- **L'association Des rêves pour Quentin**, toujours très mobilisés dans la lutte contre le syndrome de Smith MAGENIS;
- **Les P'tits Art's** qui, chaque mois de novembre, propose un marché d'artisans varié et très fréquenté;
- **Carp' Addict** pour les passionnés de pêche et sportifs accomplis qu'avait créé le plus passionné d'entre eux, notre ami, Florian DUCROUX; chapeau à Carole, son épouse et à tous ceux qui la secondent;
- **L'ensemble des sociétés de chasse** qui assurent entre autres et avec une grande efficacité la régulation du gros gibier, et fédèrent dans une excellente ambiance les premiers défenseurs de l'environnement;
- **Le cercle de discussion anglaise** animée par Mme GRIBBON, qui devrait, espérons-le, réunir de nouveau cette année de nombreux anglophiles.

Comme vous l'observez, LE ROUSSET-MARIZY, ne manque ni d'activités ni de projets. Tous concourent, grâce à l'apport de chacun de ses habitants, aussi modeste soit-il, à son développement et à son attractivité. **À toutes et à tous, petits et grands, un immense MERCI et une formidable année 2020!**

Votre Maire
Emmanuel REY

MÉMO

PERMANENCES MAIRIE LE ROUSSET-MARIZY

Lundi de **13 h à 18 h**

Mercredi de **8 h à 12 h**

Jeudi de **13 h à 17 h**

☎ **03 85 24 61 92**

📠 **03 85 24 50 77**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com

🌐 www.lerousset-marizy.fr

PERMANENCES MAIRIE DÉLÉGUÉE LE ROUSSET

Lundi et jeudi matin de **8 h à 12 h**

☎ **03 85 24 60 14**

@ mairielerousset-marizy@yahoo.com

École Marizy : **03 85 24 63 49**

École Le Rousset : **03 85 24 67 59**

Garderie Marizy : **03 85 24 63 49**

Matin : **7 h 30 à 9 h**

Soir : **16 h 30 à 18 h**

NUMÉROS D'URGENCE :

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Assistance internet, TV, tél. : 39 00

ENEDIS urgence dépannage : 09 72 67 50 71

SAUR urgence 24h/24h :

03 60 56 40 49



ACQUISITIONS DIVERSES

- Acquisition Café du Nord (honoraires compris) : **41 225,70 €** ;
- Achats radars pédagogiques : **5 094,00 €** ;
- Achat aérateur Lac du Rousset : **1 813,20 €** ;
- Acquisition d'une faucheuse : **15 240,00 €** ;
- Acquisition de tablettes pour les écoles : **10 845,00 €**.



**RADARS
PÉDAGOGIQUES**





TRAVAUX

- Installation station-service et automatisation des pompes : **15 780,00 €** ;
- Travaux cimetière du Rousset pour mise en accessibilité, columbarium et jardins du souvenir : **30 956,68 €** ;
- Travaux de végétalisation du Lac du Rousset : **5 221,18 €** ;
- Travaux dans les écoles : **34 476,31 €** ;
- Travaux accessibilité Mairie Le Rousset : **2 205,00 €** ;
- Fourniture et pose de volets roulants Mairie Le Rousset : **9 699,84 €** ;
- Divers travaux de voirie : **11 109,60 €**.



COLUMBARIUMS JARDINS DU SOUVENIR



VOLETS ROULANTS





STATION-SERVICE

Après le départ à la retraite de M. HATIEZ et devant l'absence de repreneur privé de son établissement, la commune a jugé indispensable de conserver les deux postes de carburant qui procurent un service indispensable pour la population de la commune et des villages alentour.

Pour ce faire, la commune doit légalement être propriétaire des murs et du fonds de commerce. Une offre de **50 000 €** comprenant les murs du café, le matériel de surveillance vidéo, la licence IV et la station-service, fut adressée à M. HATIEZ qui l'accepta.

Des travaux d'automatisation des pompes permettant un service continu (24 h / 24 & 7 j / 7) furent réalisés pour un montant de 23 000 € financés grâce à un emprunt sur 10 ans au taux annuel de 0,23 %.

La commune n'a pas recherché de concessionnaire pour assurer la gestion de cette petite station-service afin d'offrir à ses clients, de plus en plus nombreux, le meilleur rapport qualité/prix. En effet, la commune, qui a conservé la même qualité supérieure de **sans-plomb 95** et de **diesel excellium**, ne prélève qu'une marge minimale fixée aujourd'hui à **3 centimes / litre** permettant de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation.

Si nous constatons dans quelque temps que nous pouvons réduire davantage cette marge, fût-elle modeste, alors, nous procéderons à sa baisse.

À ce jour, **seul le paiement par carte bleue** permet d'acheter du carburant. Mais, dans quelques mois, lorsque nous aurons une idée plus précise de la consommation et du fonds de roulement à notre disposition, **seront proposées des cartes professionnelles ELAN** qui offriront la possibilité aux entreprises, aux artisans, aux agriculteurs, etc. de n'être prélevés qu'une fois par quinzaine ou par mois.

Nous espérons que vous privilégieriez désormais la station-service de notre commune pour alimenter votre automobile ou tout autre véhicule.

N'oubliez pas, une fois servi, d'introduire de nouveau votre carte bancaire dans le terminal de paiement, si vous désirez obtenir une facturette.





LOCAL TECHNIQUE

ACQUISITION DU SITE DE L'ANCIENNE SCIERIE

Aux fins d'une meilleure efficacité du travail accompli par l'équipe technique de la municipalité, nous avons réfléchi à la possibilité de réunir en un seul lieu l'ensemble du matériel et des véhicules, dispersés dans plusieurs endroits, au Rousset et à Marizy.

Il nous fallait trouver une zone suffisamment spacieuse susceptible d'accueillir notre projet. Dans un premier temps, nous avons envisagé de construire un local neuf d'environ 200 m² sur une parcelle appartenant à la commune, située au début du chemin d'Orgeval, sur la D91.



La **D.D.T (Direction Départementale des Territoires)** avait donné son accord. Un devis fut donc sollicité, mais son coût se révéla réhibitore.

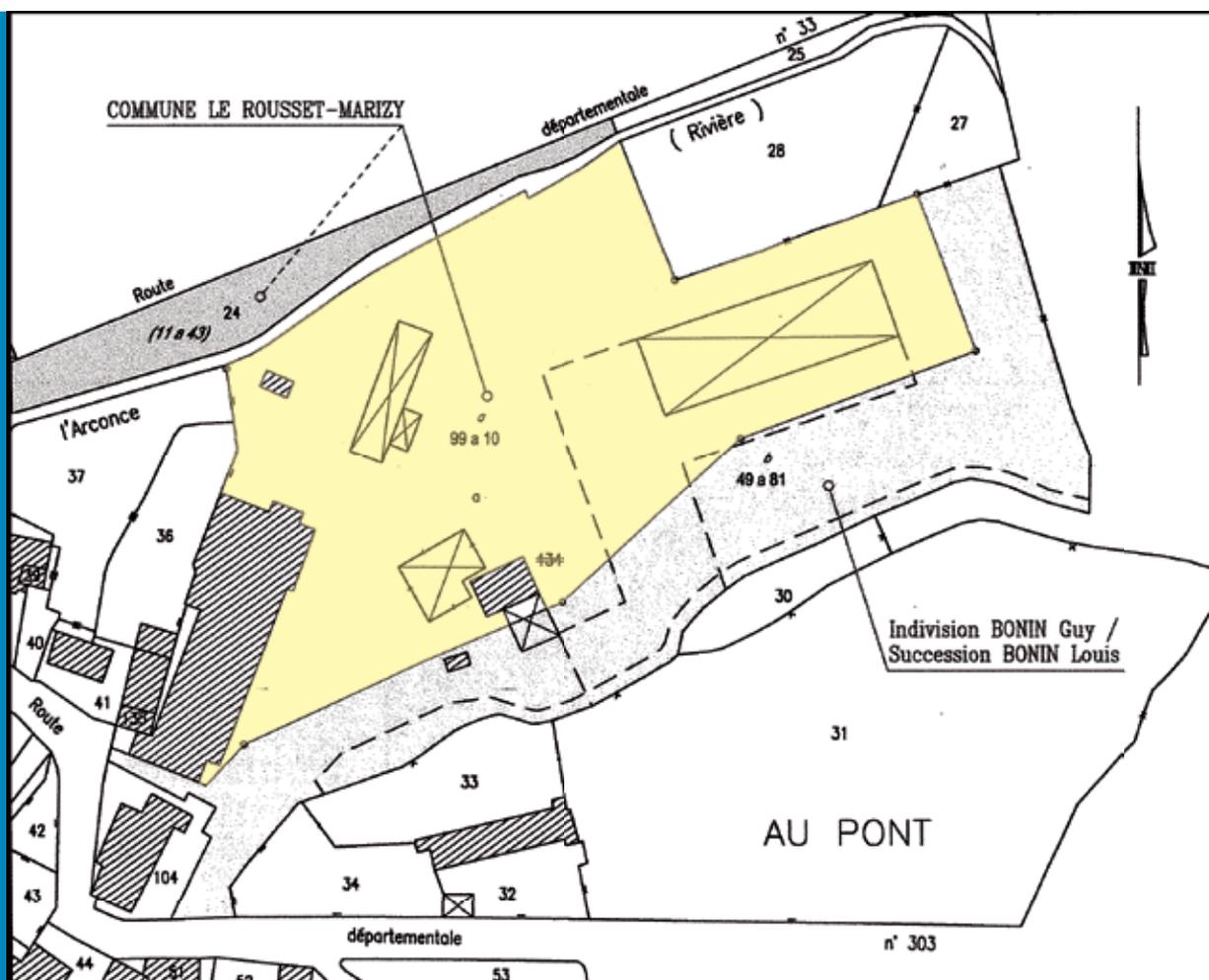
Ayant eu vent que la **famille BONIN** souhaitait vendre le site de **son ex-scierie**, la municipalité prit attache avec cette dernière pour une visite minutieuse des lieux, puis fit une offre **pour une partie du site incluant le grand bâtiment de 1000 m²** qui abritait naguère le séchoir de la scierie.

Je tiens ici à remercier tout particulièrement **Andrée BONIN** et **Guy BONIN** pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont toujours réservé et l'extrême courtoisie qui a caractérisé nos échanges.

Un grand merci également à **Pierre-Louis PANAY** qui a supervisé ce dossier avec clairvoyance et efficacité.

L'acte de vente de cet ensemble sera signé dans quelques semaines pour un montant de 25 000 €.

PLAN PARCELLAIRE CADASTRAL





UN SENTIER AUTOUR DU LAC DU ROUSSET

Dans le cadre de la **mise en valeur et de la protection de son patrimoine**, nous avons souhaité poursuivre l'aménagement du lac du Rousset en achevant le **sentier** qui longe aujourd'hui une partie du périmètre de ce superbe site.

Avec ce projet, il s'agit de **préserver la biodiversité de ce site** et de l'utiliser comme un outil pédagogique à l'attention des jeunes générations. Cette **biodiversité** est marquée par la présence de nombreuses espèces animales et végétales, et en particulier **la cistude d'Europe**, petite tortue protégée d'Europe.

Par ailleurs, **proche des patrimoines remarquables** comme CLUNY, TAIZÉ, CHAROLLES et PARAY-LE-MONIAL, le paysage Charolais-Brionnais constitue un potentiel encore sous-exploité, en matière de développement touristique.

La **Région, le Département et la Communauté de Communes du Charolais-Brionnais**, ont affiché clairement leur **intention de soutenir les actions en ce sens**. Le présent programme vise ainsi à parfaire l'aménagement du site du Rousset.

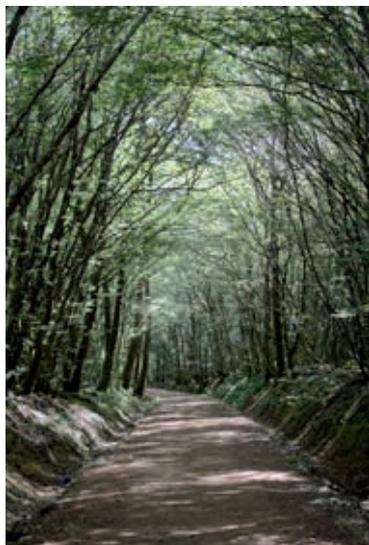


Sur ce dernier déjà fréquenté par les pêcheurs, des campeurs, nous souhaiterions offrir à la population et à ses visiteurs, **un sentier aménagé autour du Lac**.

Ce projet représente ainsi plusieurs enjeux :

- Un **enjeu environnemental** et écologique dû au **site Natura 2000** ;
- Un **enjeu paysager** pour préserver et faire découvrir la richesse ; patrimoniale, écologique, architecturale du territoire ;
- Un **enjeu social**, le site étant déjà fréquenté par des familles, des pêcheurs et des locaux ;
- Et un **enjeu touristique** en raison de la qualité du site, de sa fréquentation, et de sa situation géographique.

L'appel d'offres visant à retenir notamment un maître d'œuvre, un bureau de coordination, sécurité, protection de santé, des cabinets de topographie et géotechnique, sera **clos le 30 janvier 2020**. Nous serons amenés à examiner bientôt les propositions qui nous seront soumises.





COMMERCE MULTISERVICE

Pendant la finalisation de l'acquisition de l'établissement de M. HATIEZ, **Laurent JUGNIER** nous fit part de **son projet d'ouvrir une boulangerie dans sa commune**. Il vint présenter au conseil municipal sa proposition et sollicita l'accord de la commune d'installer son commerce dans l'ancien café du Nord.

Après avoir longuement échangé avec Monsieur JUGNIER, le conseil municipal **accepta de lui louer le local** pour 300 € mensuels à condition que ce dernier **poursuive l'activité « café »** qui nous semble importante pour la vie et l'animation des villages.

Charge à la commune de procéder aux travaux de mise aux normes et de rafraîchissement du bâtiment; **charge à Monsieur JUGNIER d'acquérir l'ensemble des équipements nécessaires aux deux activités** de son multicommerce : la boulangerie et le café.

Les **travaux** devraient s'élever à **environ 90 000 €** susceptibles d'être **financés** à hauteur de **80 %** par le biais de différentes subventions (Département, État, et Europe).

Ce projet de relance de commerces dans notre commune **a suscité diverses interrogations** quant à la **concurrence** qu'il pourrait faire à la **supérette Vival** dont la réouverture a été **ardemment soutenue par la municipalité** qui n'a pas ménagé ses efforts auprès du liquidateur judiciaire, de la banque créancière, du groupe Casino pour permettre l'aboutissement de cette opération.

D'emblée, dans un souci de générer des revenus récurrents à la supérette, la commune a choisi d'**approvisionner** avec des **produits VIVAL** la **cantine de MARIZY**, puis celle du **ROUSSET** après la création de la commune nouvelle. Cela représente environ 15 000 € chaque année.

En 2020, la commune a décidé que Vival deviendra le seul point de vente des cartes de pêche du lac du Rousset, ce qui devrait concourir à développer la vente des articles attachés à ce loisir; VIVAL a également repris la vente de bouteilles de gaz qui étaient jusque-là proposées par Monsieur HATIEZ.

Le **principal problème que rencontre ce commerce** auquel nous sommes tous très attachés est en fait **saisonnier** : au cours de la période qui s'étend d'octobre à avril, M. POUILLARD constate que les clients ne sont pas assez nombreux, les caddies moins remplis; à l'inverse, d'avril à octobre, le magasin réalise un chiffre d'affaires satisfaisant.

Comment expliquer qu'à JONCY, à quinze minutes de notre commune, qui compte environ 150 habitants de moins que LE ROUSSET-MARIZY, sont présents une multitude de commerces et de services, que coexistent sans mal une supérette semblable à Vival et une boulangerie ?

Pourquoi notre commune devrait-elle, fataliste, assister à la fermeture les uns après les autres de ses commerces ? Cela n'a jamais été l'option retenue par cette municipalité qui, au contraire, s'est attelée, s'attelle et s'attellera à poursuivre son action volontariste en encourageant les initiatives et projets qui lui sembleront bénéfiques à l'intérêt général.

Si l'on veut que nos commerces locaux perdurent, chacun doit prendre ses responsabilités en acceptant d'aller davantage y faire ses achats, surtout pendant la période creuse. Vival propose d'excellents produits et offre un service sans commune mesure à la population.

Acheter dans les commerces de sa commune, inscrire ses enfants dans l'école de sa commune, c'est servir sa commune, c'est aimer sa commune!

De petits actes valent toujours mieux que de grands discours !

À bon entendeur.

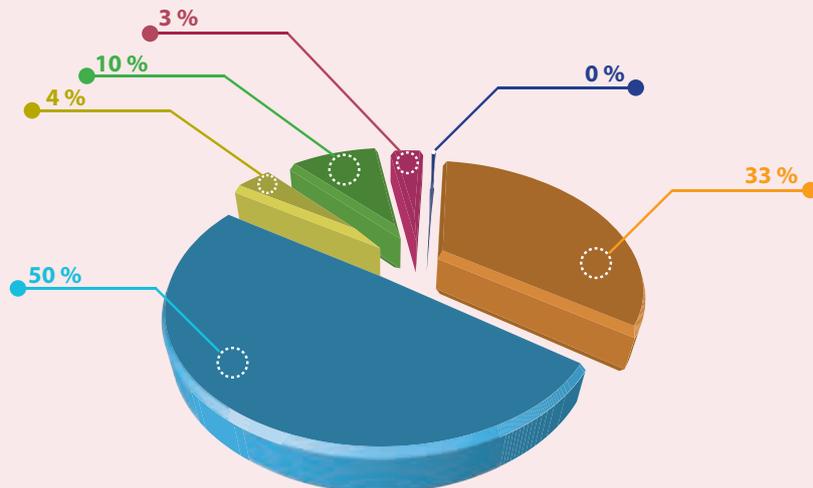




LES CHIFFRES DE 2018

Section de fonctionnement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018 S'ÉLÈVE À 581 838 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Charges exceptionnelles : 602 €

Charges financières : 19 210 €

Atténuation de produits : 22 791 €

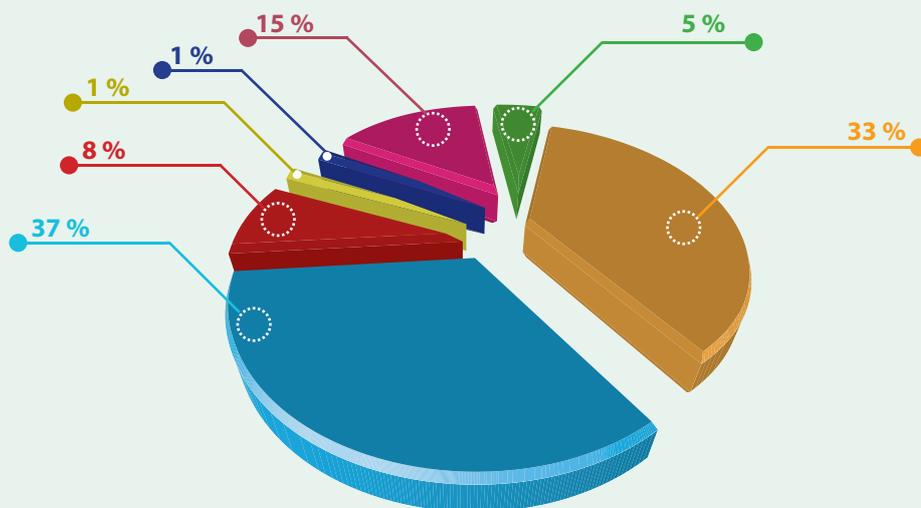
Autres charges de gestion courante : 56 651 €

Charges à caractère général : 194 252 €

Charges de personnel : 288 332 €

Section de fonctionnement recettes

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018 S'ÉLÈVE À 758 253 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Produits exceptionnels : 3 805 €

Atténuation des charges : 8 406 €

Produit des services : 39 628 €

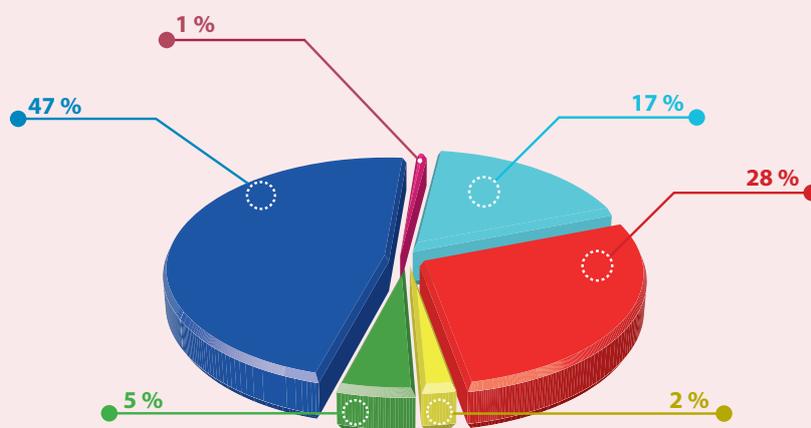
Autres produits de gestion courante : 63 678 €

Excédent de fonctionnement reporté : 114 507 €

Dotations et participations : 246 177 €

Impôts et taxes : 282 053 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018 S'ÉLÈVE À 301 036 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Travaux cimetières : 2 218 €

Travaux Lac du Rousset : 5 221 €

Autres immobilisations : 15 193 €
(installations de voirie, matériel et outillages, autres équipements)

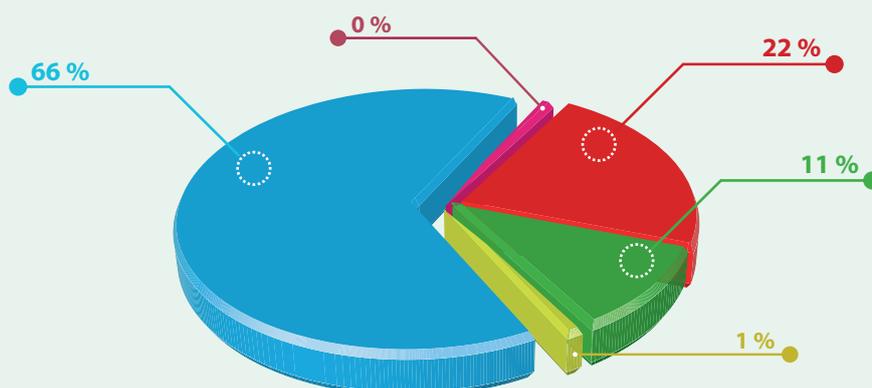
Remboursement d'emprunts: 51 607 €

Déficit d'investissement reporté : 83 450 €

Travaux voirie : 143 346 €

Section d'investissement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018 S'ÉLÈVE À 146 235 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Dépôts et cautionnement reçus : 397 €

Taxe d'aménagement : 1 522 €

FCTVA : 16 341 €

Subvention (État, Région et Département) : 31 591 €

Excédents de fonctionnement : 96 384 €

Section d'investissement recettes

L'EXCÉDENT AU 31 DÉCEMBRE 2018 S'ÉLÈVE À 21 614 €

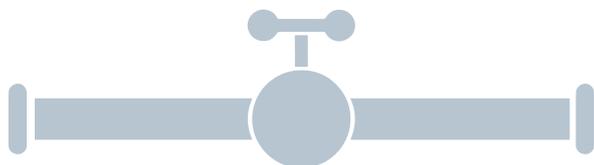


EAU

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Un certain nombre de foyers continuent de subir régulièrement des coupures ou des baisses importantes de pression d'eau.

Après plusieurs rencontres avec le **Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Arconce** et la **SAUR**, il a été décidé que le **programme de renouvellement des conduites en 2020**, accorderait dans notre commune la priorité aux zones suivantes et au remplacement des conduites en amiante-ciment posées dans les années 70 :



- **LE BOUCHOT - MONTFRAU**, avec le remplacement d'une conduite en amiante-ciment par une conduite en fonte sur **680 mètres** et le raccordement des 6 branchements ;
- **LA RAIE D'ANDRÉ - COMMUGNY**, avec le remplacement d'une conduite en amiante-ciment par une conduite en fonte sur **600 mètres** et le raccordement des 13 branchements ;
- **LE PRÉMILAN**, avec le remplacement d'une conduite en amiante-ciment par une conduite en fonte sur **1200 mètres** et la reprise des 11 branchements.

AIDES POUR LA RÉNOVATION DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS :



L'agence de l'eau Loire-Bretagne a fixé pour les exercices 2020 et 2021 une **participation financière à hauteur de 30 %** des dépenses afférentes aux études et travaux de réhabilitation des installations d'assainissement des particuliers.

Cette subvention n'est pas subordonnée au montant de vos revenus.

Le **plafond du coût global** de la réhabilitation s'élève à **8 500 € TTC**.

La **subvention maximale** susceptible d'être perçue est donc de **2 550 €**.

À cette fin, il suffit de contacter le service du **SPANC** de notre communauté de communes, le Grand Charolais, dirigé très efficacement par Guillaume VACHON :

Communauté de communes Le Grand Charolais



Service SPANC
32 rue Louis Desrichard
71600 PARAY LE MONIAL
Tél. : 09 71 16 95 78
spanc@legrandcharolais.fr





RECENSEMENT DE LA POPULATION

LES PRINCIPES DU RECENSEMENT :

Depuis janvier 2004, le recensement de la population en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer chacune d'elles des populations à une même date de référence.

La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2020, mais en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées soit le 1^{er} janvier 2017.

POPULATIONS LÉGALES AU 1^{ER} JANVIER 2017 ENVIGUEUR À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020, POUR LA COMMUNE DE LE ROUSSET-MARIZY :

- Population municipale : **653 habitants** ;
- Population comptée à part : **20 habitants** ;
- Population totale : **673 habitants**.



ADRESSAGE

La commune a décidé de procéder à l'adressage de l'ensemble des habitations et autres locaux afin de permettre une localisation précise du domicile d'une personne physique ou morale, d'une activité, ou d'un lieu caractéristique de la commune comme le lac du Rousset par exemple.

Cette opération qui n'est pas encore imposée par la loi est réalisée sous la responsabilité du Maire assisté du Conseil municipal.

L'adressage présente de nombreux avantages :

Il facilite la rapidité d'intervention des services d'urgence.

Il permet un meilleur acheminement du courrier et des colis dont le nombre est en augmentation continue en raison de l'explosion des commandes passées par le biais d'Internet (il semblerait, d'après de récentes statistiques de La Poste que 300 millions de colis sont retournés faute d'une adresse correcte).

Il favorise le déploiement des réseaux, notamment celui lié à la mise en place dans le département de **la fibre**.

Il optimise la précision de l'orientation GPS qui est devenu un équipement commun dans les véhicules récents et se présente sous forme d'application sur nos téléphones portables.

Il faut compter environ **une année** pour assigner une adresse à chaque foyer ou bâtiment.

Bien que des propositions originales d'appellations des voies publiques, hameaux, places, etc. aient été déjà suggérées au conseil municipal, il semble que nous soyons davantage enclins à privilégier les noms actuels, connus de tous, qui appartiennent à l'histoire et à la culture de Le Rousset-Marizy et lui permettent de conserver son originalité.



C'est la **société AGAGE** qui a été retenue pour assister à cette fin la commune, moins-distante par rapport à la proposition de la Poste.

Le **budget global** d'une telle opération (études, achat, pose plaques noms et numéros) est d'environ **25 000 €**.



CENTRE HOSPITALIER DU PAYS CHAROLAIS BRIONNAIS

Au 1er janvier 2020 les centres hospitaliers de Paray-le-Monial, Charolles et La Clayette fusionnent et deviennent le Centre Hospitalier du Pays Charolais Brionnais.

CONTEXTE :

Depuis plusieurs années les CH (Centres Hospitaliers) de Paray-le-Monial, Charolles et La Clayette jalonnent les parcours de soins des patients du territoire du Charolais Brionnais.

Chacun d'entre eux propose une offre de soins qui répond aux besoins de la population, avec :

- Un service d'Accueil des Urgences, un plateau technique et une offre de Médecine Chirurgie Obstétrique, Pédiatrique, Court Séjour gériatrique, SSR et USLD sur Paray, soit **325 lits** ;
- Un EHPAD à Gueugnon rattaché au CH de Paray-le-Monial, soit **75 lits** ;
- Une médecine à vocation gériatrique et un EHPAD au CH de La Clayette, inscrit sur la liste des Hôpitaux de proximité, soit **102 lits** ;
- Un SSR et un EHPAD au CH de Charolles, soit **179 lits**.

Chaque structure est autonome, mais de nombreux liens existent déjà :

- Direction commune depuis 2015 ;
- Coopérations médicales, astreintes partagées de gériatrie sur Charolles et Paray-le-Monial ;
- Équipes mobiles de soins palliatifs, équipes mobiles d'hygiène ;

FUSION



- Fourniture de repas, de médicaments et dispositifs médicaux et des systèmes d'information sur Charolles et Paray-le-Monial ;
- Sécurité transfusionnelle entre La Clayette et Paray-le-Monial ;
- Cellule formation par le biais du GCS du pays Charolais Brionnais ;
- Cellule qualité ;
- Membres du GCS avec les EHPAD autonomes du territoire.

Depuis 2017, le Groupement Hospitalier de Bourgogne Méridionale a rapproché ces trois établissements des CH de Mâcon, Bourbon Lancy, Tournus, et Cluny-Tramayes. Certaines missions sont maintenant portées par le GHT (Groupement Hospitalier de Territoire) :

- Direction des achats ;
- Direction de l'information médicale ;
- Direction de la qualité ;
- Direction des systèmes d'information hospitaliers à compter du 1^{er} janvier 2020.

QUELLES SONT LES RAISONS QUI ONT MOTIVÉ LES CH DE PARAY-LE-MONIAL, LA CLAYETTE ET CHAROLLES À FUSIONNER ?

1 / Maintenir une offre de soins, organisée, adaptée et conforme aux exigences de soins actuelles :

Disposer de ressources médicales, chirurgicales, généralistes, spécialistes et de compétences techniques élevées.

Répondre aux exigences de qualité et réduire les risques.

2 / Rechercher une simplification administrative pour plus de pragmatisme.

3 / Rechercher une cohérence informatique :

Un dossier patient et des systèmes d'information communs.

LES AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS D'UNE FUSION :

- Le rapprochement des professionnels, se connaître, construire et organiser ensemble ;
- Le développement des expertises médicales, techniques, qualitatives ;
- L'amélioration des parcours patients ;
- L'accès direct à un plateau technique ;
- Une filière gériatrique organisée et multi sites ;
- L'amélioration de l'utilisation des ressources financières ;
- La possibilité de faciliter les mobilités volontaires ;
- Une législation et des projets gouvernementaux favorables au rapprochement d'établissement, en faveur d'accompagnements financiers adéquats.

CE QU'IL FAUT RETENIR EN QUALITÉ D'USAGER :

Un changement presque invisible pour les usagers et résidents, avec un accueil administratif maintenu sur chaque site.

Un patient = un dossier de soins unique.

ACTIVITÉS SANITAIRES ET PLATEAU TECHNIQUE		
Médecine, Chirurgie, Obstétrique Consultations externes Soins de suite et Réadaptation	Paray-le-Monial Les Charmes La Roseraie	Tél. : 03 85 81 80 00
Médecine	La Clayette	Tél. : 03 85 28 91 10
Unité de Soins Longue Durée - USLD	Paray-le-Monial La Colline	Tél. : 03 85 81 80 00
Soins de suite et Réadaptation	Charolles	Tél. : 03 85 88 20 20
ACTIVITÉ MÉDICO-SOCIALES		
EHPAD	Gueugnon	Tél. : 03 85 85 85 47
EHPAD	La Clayette	Tél. : 03 85 28 91 10
EHPAD	Charolles	Tél. : 03 85 88 20 20
Accueil de jour	Paray-le-Monial	Tél. : 03 85 81 80 00

**FÊTE DE L'ÉTÉ**

Le soleil et la foule étaient présents cette année encore pour la deuxième édition de la fête de l'eau, sur le superbe site du lac du Rousset.

Musique, feu d'artifice, dégustation de nombreux et délicieux produits locaux ont permis aux petits et aux plus grands de passer une excellente soirée estivale.

La buvette était assurée par **les sociétés de chasse de Marizy et du Rousset** qui en dépit de quelques aléas électriques affectant le bon fonctionnement des friteuses ont rempli leur mission avec efficacité dans la joie et la bonne humeur.





PÊCHE LAC DU ROUSSET

Date d'ouverture : **28 mars 2020.**

Fermeture annuelle : **11 octobre 2020.**

Empoisonnement de truites (300 kg) quelques jours avant l'ouverture.

Les tarifs 2020 :

- Carte à la journée : **5 €**;
- Carte à l'année : **100 €**;
- Carte 24 h carpiste (pêche de jour et de nuit) : **30 €**;
- Carte 24 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **50 €**;
- Carte 48 h carpiste binôme (pêche de jour et de nuit) : **80 €**.

Les cartes sont délivrées uniquement au **Magasin VIVAL** chez M. POUILLARD Laurent à **MARIZY**.

Le prix de vente des cartes est fixé par délibération du conseil municipal.

Pêche du lac prévue le **31 octobre 2020.**



CULTURE THÉÂTRE



LES PAS COMME NOUS

ÉVÉNEMENT THÉÂTRAL

SAMEDI 21 MARS 2020 SALLE POLYVALENTE DE MARIZY



© 2019 - montceau-news.com

La compagnie **GOLMUS** propose une lecture théâtralisée d'œuvres très variées allant de **Victor HUGO** à **Grand corps malade** en passant par **Jean-Louis FOURNIER** et **Camille CLAUDEL**.

Le thème de cette belle rencontre illustre la différence, l'anormalité en un seul mot, loin de la bien-pensance et des conventions imposées par une société à un moment donné de son histoire.



© 2019 - montceau-news.com

Venez nombreux écouter et partager un moment de convivialité et de réflexion avec huit artistes, lecteurs et chanteurs, qui, à l'instar de **Van Gogh**, vous détourneront de « **la normalité, cette route pavée où l'on marche aisément, mais sur laquelle les fleurs ne poussent pas** ».



© 2019 - L'Informateur de Bourgogne



© 2019 - montceau-news.com



© 2019 - L'Informateur de Bourgogne

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque au Rousset possède un large choix de livres. Sylvie BUCHILLET et Françoise VAMBROUG, bénévoles, vous accueillent et vous proposent des livres que vous pouvez emprunter **GRATUITEMENT** :

La bibliothèque est dotée de :

- **2380 livres** en fonds propres, pour les adultes et de nombreux livres et BD pour les enfants.
- **600 livres** sont empruntés 2 fois par an à la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire de MÂCON.

La commune apporte chaque année son soutien à la bibliothèque, avec l'acquisition de nouveaux livres.

Les élèves de Mme Claire SALLET, du CE2 au CM2 scolarisés au Rousset, sont accueillis tous les 15 jours par les bénévoles. Les enfants choisissent différents livres et BD. L'emprunt régulier de ces livres permet aux enfants de s'intéresser à la lecture.

Les bénévoles ont offert un goûter aux enfants le 12 décembre 2019 pour le grand plaisir de tous et comme chaque année, ils ont passé un moment de joie et de convivialité, avec des chansons de Noël.

Vous serez toujours reçu avec le sourire, alors n'hésitez pas et venez faire votre choix, de beaux livres vous attendent !

Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, sachez que vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie et les bénévoles viendront à votre domicile vous rencontrer et vous proposer un choix de livres.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui s'investissent pour les habitants de notre commune. Venez les rencontrer et faire connaissance, vous serez les bienvenus.

La bibliothèque vous accueille :

Lundi de **9h à 11h**
&
jeudi de **14h à 17h**



LE GOÛTER DE LA BIBLIOTHÈQUE

Chants de Noël à l'École du Rousset avant le goûter offert par les deux bénévoles de la bibliothèque. Un moment convivial et très attendu par les enfants.

Merci à Sylvie BUCHILLET et Françoise VAMBROUG qui offrent aux élèves la possibilité de s'intéresser à la lecture, en complément des programmes qu'ils suivent avec leur professeur.

Mme Claire SALLET.



AIDE À LA PERSONNE



ASSOCIATION ENTRAIDE

L'**association entraide** continue d'organiser des ateliers et services afin de permettre aux seniors de rester en forme et de continuer à se déplacer. Voici nos actions :

- Une **section gym seniors** qui se déroule à MARIZY le **jeudi matin de 10 h 15 à 11 h 15** avec **une monitrice agréée**. Nous allons finir l'année avec 46 participants. Il est nécessaire de pouvoir profiter d'une grande salle.
- Un **groupe de marche volontaire** pour une moyenne de 5 km. Nous changeons autant que possible d'itinéraires et de communes avec 15 à 20 participants le lundi après-midi. Départ au local du comité des fêtes de LA GUICHE.
- Un **transport bénévole** assuré par une dizaine de chauffeurs dont deux sur Le Rousset-Marizy. Ils ont effectué 133 transports, parcouru 7 311 km avec 363 h 30 d'attentes gratuites.
Pour le secteur de MARIZY, vous pouvez contacter directement : Roger JANDEAU au 03 85 24 68 12.
Pour le secteur du ROUSSET : Michel DUBREUIL au 06 09 38 77 87.
- Un **service d'aide-ménagères** quand cela est possible car elles sont peu nombreuses.
- **La mise à disposition d'un véhicule pour personne à mobilité réduite.**

Notre association perdure mais avec une situation financière plus que tendue.

L'association d'entraide vous souhaite de bons vœux pour 2020.

Le Présent, Maurice MARECHAL



ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS SECTEUR DE GUEUGNON - DIGOIN

Cette année 2019, notre association a été bien présente dans votre secteur et a organisé plusieurs rencontres. Elles permettent de réunir les personnes veuves, seules, afin de les aider à sortir de la solitude, de les écouter, de les rencontrer.

Au cours de l'année, différentes activités sont proposées dans la région (visites d'artisans, restaurants, pique-niques, jeux de cartes, marches, sorties en bus & spectacles...).

Avec le département, un grand voyage de six jours au mois de septembre a été organisé à destination de la Corrèze et du Cantal.

Des rencontres et des formations sont également mises en place d'octobre à fin avril à Gibles (activités ouvertes à tous) :

- **Initiation à la danse en ligne**, tous les **jeudis soirs de 18 h à 21 h** à la **salle du foyer**.
- **Initiation à l'informatique** les **samedis matins de 9 h à 12 h**, à la **salle de la mairie**.

Venez nous retrouver et vous faire de nouveaux amis.

Pour 2020 de nouvelles rencontres sont prévues, ainsi qu'un voyage de 7 jours en Italie.

Adhésion : 23 €

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Mme Jocelyne COPIER
Le Bourg
71 800 GIBLES

Tél. : 03 85 84 52 05

Mail : asso-conjoints@laposte.net

Besoin
d'infos. ?

Nous vous souhaitons une bonne année 2020.



ADMR

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

MAISON DES SERVICES ADMR

PERMANENCE PHYSIQUE :

71800 GIBLES

Place de l'église
du **lundi** au **vendredi** de **10h à 12h**

71220 ST-BONNET-DE-JOUX

(à côté du SUPER U)
le **lundi** de **14h à 16h**
et le **vendredi** de **9h30 à 12h30**

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Du **lundi** au **vendredi**
de **9h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**
au **03 85 84 54 86**

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE SAINT-BONNET-DE-JOUX. intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de GIBLES et SAINT-BONNET-DE-JOUX.

L'ADMR est à votre service pour :

- **La vie quotidienne** : ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, Téléalarme avec FILIEN...
- **La garde d'enfant à domicile**, permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde... Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...).

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

* Pour tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier de réduction ou crédit d'impôts. Les tickets CESU sont acceptés.

LA PREMIÈRE MICRO-CRÈCHE ADMR DE SAÛNE-ET-LOIRE EST GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION ADMR DE GIBLES

La micro-crèche « **Mille et Un Bambins** » propose d'accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans régulièrement, occasionnellement, en urgence ou sur les temps périscolaires (mercredis et vacances).

La structure est ouverte du lundi au samedi de 6 h à 19 h 30.

Elle est composée d'une équipe de six professionnelles diplômées.

Les tarifs horaires sont calculés en fonction des revenus. Les couches et les repas sont inclus dans ce tarif.

.....

Pour plus d'information :

Site internet de la micro-crèche :

<https://micro-creche-colom.wixsite.com/admr>

Tél : 03 85 25 22 04

Mail : micro-creche-colombier@admr.org

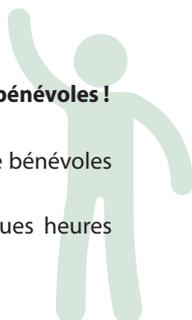


**Votre commune dépend de l'association
de GIBLES - DOMPIERRE
SAINT-BONNET-DE-JOUX.**

L'ADMR est à la Recherche de nouveaux bénévoles !

Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles pour soutenir son développement.

Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider.



AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS :

- **Mars 2020** Repas dansant à DOMPIERRE LES-ORMES ;
- **Avril 2020** Concours de manille, GIBLES
- **Mai 2020** Vente de fleurs sur le secteur de DOMPIERRE-LES-ORMES et BEAUBERY ;
- **Juillet 2020** Vente de brioche sur le secteur de GIBLES ;
- **Septembre 2020** Vente de brioche à SAINT-BONNET-DE-JOUX ;
- **Septembre 2020** Concours de manille à BEAUBERY
- **Octobre 2020** Repas dansant à COLOMBIER-EN-BRIONNAIS.



MÉMO QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

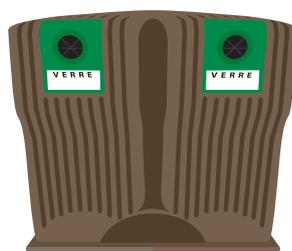
POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER!

LE TRI DES DÉCHETS EN 3 ÉTAPES:

1 / LES CONTENEURS COMMUNAUX:

Des conteneurs de tri de différentes couleurs sont mis à votre disposition au sein de votre commune.

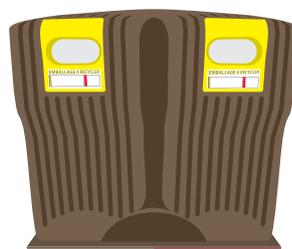
**BOUTEILLES
POTS ET BOCAUX EN VERRE**



**VAISSELLE / PORCELAINE
FAÏENCE / AMPOULES
ÉLECTRIQUES ET HALOGÈNE
POTS DE FLEUR / CASSEROLES
RÉTROCÉRAMIQUES**



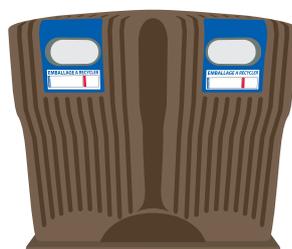
**BOUTEILLES ET FLACONNAGES PLASTIQUES
BRIQUES ALIMENTAIRES / CARTONNETTES**



FILMS ET SACS PLASTIQUES



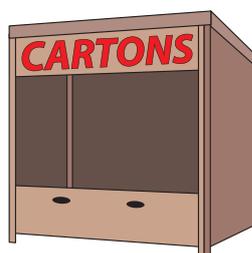
**PAPIERS / JOURNAUX
MAGAZINES / PROSPECTUS**



PLASTIQUES



CARTON À PLIER



**Bac à CARTONS et
UNIQUEMENT à
CARTONS, PAS de:
cartonnette, plastique,
ferraille, sac poubelle,
encombrant, bois,
déchets électroniques
et électriques... MERCI !**

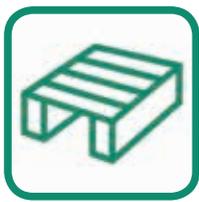
Un bac à cartons est mis à votre disposition à MARIZY. Les cartons doivent être **vides** et **pliés**, **sans** sacs plastiques et **sans** polystyrène...

2 / LA DÉCHETTERIE DE SAINT-BONNET-DE-JOUX :

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	Fermée	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	Fermée
Samedi	9h à 12h	13h30 à 15h30

> Cette déchetterie très complète est dotée en outre d'une ressourcerie qui permet de redonner une seconde vie à du matériel notamment électroménager. Elle est localisée à environ 500 mètres de l'église, sur la D79, en direction de BEAUBERY/LA CLAYETTE.

J'EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE :



BOIS



MÉTAUX



AMEUBLEMENT



ENCOMBRANTS

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
ET ÉLECTRIQUES

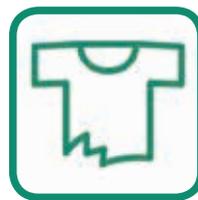
LAMPES



BATTERIES

PILES
ET ACCUMULATEURS

CARTONS



TEXTILES



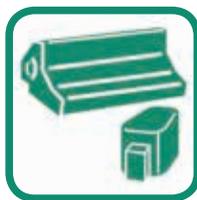
GRAVATS



DÉCHETS VERTS



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES ENCRE



HUILES DE FRITURE

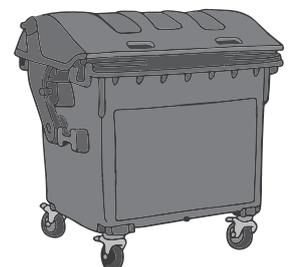
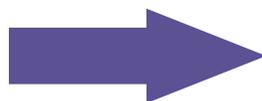


HUILES DE VIDANGE

DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGESDÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES

3 / LA POUBELLE TRADITIONNELLE :

**JE DÉPOSE TOUS LES AUTRES DÉCHETS
ET UNIQUEMENT
LES AUTRES DÉCHETS DANS LA POUBELLE TRADITIONNELLE.**





LOCATION SALLES POLYVALENTES



SALLE POLYVALENTE MARIZY

Location Grande salle	Habitants Le Rousset-Marizy		220 €
		+ Charges été*	20 €
		+ Charges hiver*	40 €
Location Grande salle + Petite salle	Habitants extérieurs à la commune		320 €
		+ Charges été*	20 €
		+ Charges hiver*	40 €
Location Grande salle + Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy		300 €
		+ Charges été*	45 €
		+ Charges hiver*	65 €
Location Petite salle	Habitants extérieurs à la commune		400 €
		+ Charges été*	45 €
		+ Charges hiver*	65 €
Location Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy & Habitants extérieurs à la commune		100 €
		+ Charges	25 €

* Charges été du 15/05 au 14/09.

* Charges hiver du 15/09 au 14/05.

Renseignements et réservations, contacter Florent TISSIER au 03 85 24 69 19



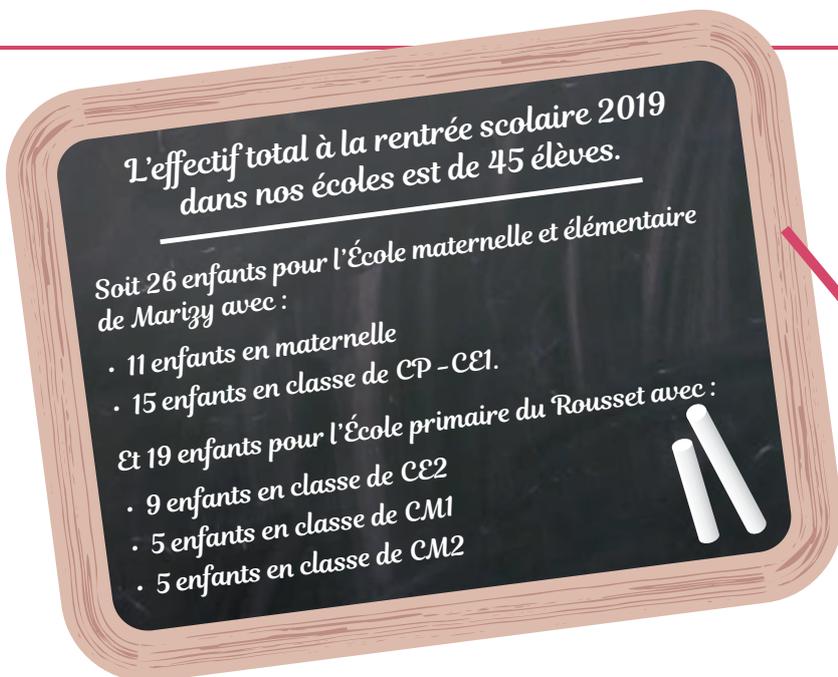
SALLE POLYVALENTE LE ROUSSET

Habitants Le Rousset-Marizy	Week-end ou jour férié	100 €	+ Charges*
	Jour de semaine	60 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	40 €	
Habitants extérieurs à la commune	Week-end ou jour férié	190 €	+ Charges*
	Jour de semaine	100 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	70 €	
Associations extérieures à la commune	Week-end ou jour férié	150 €	+ Charges*
	Jour de semaine	100 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	75 €	
Associations Le Rousset-Marizy	Forfait annuel 1 (une utilisation par mois)	75 €	
	Forfait annuel 2 (plusieurs utilisations par mois)	100 €	
	Caution repas	200 €	

* Charges été du 15/05 au 14/09 : 20 €

* Charges hiver du 15/09 au 14/05 : 40 €

Renseignements et réservations, contacter la Mairie déléguée du ROUSSET au 03 85 24 60 14



Mme Claire SALLET, Professeur des écoles a été affectée, dès la rentrée, à l'école du Rousset, nous lui souhaitons la bienvenue.

Elle remplace Mme GAGO, après 28 années d'enseignement. Nous la remercions pour son engagement auprès des élèves, elle a enseigné à deux générations d'élèves, lors de sa carrière au Rousset.

Ayant souhaité relever d'autres défis, nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions à SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON.



FAIRE ENTRER L'ÉCOLE
DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Un appel à projet, dans le cadre du plan **ENIR (Écoles numériques innovantes et ruralité)** a été lancé auprès des écoles rurales en 2019. Ce plan vise à soutenir les projets numériques des écoles élémentaires rurales. Il se traduit par l'attribution d'une subvention de **50 %** du coût global des dépenses engagées, soit la somme de **10 845 €**, le montant restant à charge pour la commune est de **5 422,50 €**.



À ce titre, 15 tablettes, un ordinateur portable et un vidéoprojecteur ont été attribués à l'école de MARIZY, ainsi que 8 tablettes pour l'école du ROUSSET.





ÉCOLE
DE MARIZY

L'école de MARIZY accueille cette année 26 élèves de la toute petite section de maternelle au CE1.

Mme Coralie RENON accueille les élèves de la toute petite section à la grande section. Mme Béatrice DOUCET assure la direction et a en charge les élèves de CP et de CE1.

Dans le cadre du projet d'école « **Créer un parcours d'éducation artistique et culturel pour favoriser les apprentissages** », les deux classes travailleront en 2019/2020 sur le cinéma et sur les émotions. Elles participent au programme « **École et cinéma** » et se rendront trois fois dans l'année au cinéma de CHAROLLES pour visionner des films.

L'école de MARIZY a été équipée de tablettes et un vidéo-projecteur interactif a été installé dans la classe maternelle. Les élèves travailleront avec ces tablettes sur la création de diaporamas et de petits films qui seront présentés aux parents en fin d'année au cours d'une soirée « **Pizza Télé** ».



LA VIE DE L'ÉCOLE :



CARNAVAL

Les 2 classes ont fêté Carnaval. Un goûter a été proposé aux parents d'élèves par les parents délégués.

SORTIE DE FIN D'ANNÉE

LE CENTRE DE LOISIRS DE COLOMBIER-EN-BRIONNAIS

En juin, les deux classes se sont rendues au centre de loisirs de COLOMBIER-EN-BRIONNAIS pour leur sortie de fin d'année.



LA CASERNE DE POMPIERS

Elles ont également visité la caserne de pompiers de SAINT-BONNET-DE-JOUX.



FÊTE DE L'ÉCOLE

La fête de l'école a permis aux élèves de monter sur scène afin de présenter leurs productions aux parents.



REPAS DE NOËL

Avant les vacances de Noël, la municipalité a regroupé les 3 classes pour le traditionnel repas de Noël à la salle des fêtes.



ÉCOLE DU ROUSSET



Notre classe compte aujourd'hui 19 élèves (5 CM2, 5 CM1 et 9 CE2). Son effectif a légèrement évolué depuis la rentrée avec le départ de 3 élèves et l'arrivée de 2 nouveaux en janvier.

Déjà un trimestre de passé et les projets se sont multipliés !

Nous avons reçu avec plaisir les nouvelles tablettes sur lesquelles nous avons commencé à travailler dès le mois de novembre :

- Travail en autonomie sur les calculs (révision des tables d'addition, tables de multiplication...);
- Travail en groupes pour apprendre du vocabulaire en anglais avec la version audio pour bien prononcer;
- Création d'une bande dessinée à partir du roman « **le chat assassin** » de Anne FINE, que nous avons étudié en période 1 : nous avons résumé les chapitres en ne retenant que les éléments essentiels de l'histoire, puis nous nous sommes répartis les chapitres pour les illustrer et créer des dialogues dans des bulles et des onomatopées, grâce à une application sur les tablettes. Nous sommes très fiers de notre œuvre et une fois imprimée, nous ferons découvrir notre BD à nos correspondants !

Nous avons en effet démarré un projet de correspondance avec une classe de CE2-CM1 de l'école de PÉRONNE. Nous prévoyons de correspondre toute l'année avec eux et de les rencontrer en fin d'année.

Un peu avant les vacances, nous avons confectionné des cartes de Noël et les dames de la bibliothèque du Rousset ont eu la gentillesse de nous préparer un bon goûter, que nous avons savouré après leur avoir chanté notre chanson de Noël !



GARDERIE SCOLAIRE

La garderie municipale fonctionne les **lundi, mardi, jeudi** et **vendredi** :

Le **matin** de **7 h 30 à 9 h** & le **soir** de **16 h 30 à 18 h**.

Le tarif est de **1 €** de la demi-heure, toute demi-heure commencée est due.



CANTINE DES DEUX SITES

Les enfants bénéficient de bons repas avec des produits frais et de qualité, cuisinés sur place, et sur les deux sites.

Tarif repas enfant	Tarif repas adulte
3,50 €	5,40 €

Menu végétarien :

Depuis le 2 novembre 2019, les restaurants scolaires sont tenus de proposer au moins une fois par semaine un menu végétarien, quitte à substituer à un excellent steak

Charolais produit localement et à la traçabilité rigoureuse, un ersatz d'aggloméré de soja OGM additionné d'huile de palme !

En termes de santé publique et de bilan carbone, on fait difficilement pire.

C'est pourquoi, à l'instar des positions défendues de concert par Josiane CORNELOUP, Députée de la deuxième circonscription et André ACCARY, Président du conseil départemental, je m'oppose au diktat du menu végétarien unique :

- Au nom d'abord de la liberté individuelle de choisir son alimentation, carnée ou végétarienne;
- Au nom ensuite de la lutte contre la malbouffe, dans une région du Charolais

qui nous procure une grande diversité de produits de qualité parmi lesquels une viande d'excellence;

- Et enfin au nom de la défense de notre agriculture, désespérée d'être toujours la victime des négociations de traités d'échanges commerciaux internationaux (voir la capitulation des Européens ratifiant le CETA et le Mercosur) et des éleveurs de viande bovine, au premier rang desquels les éleveurs de Charolais, cibles de groupuscules marginaux qui tentent d'imposer à la majorité trop silencieuse que nous sommes un mode de vie que nous rejetons.

Le Maire



A.C.E.
ARCONCE

ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La vocation première des Services Publics est de répondre aux besoins de la population dans une logique d'intérêt général.

Si l'utilisateur est le mieux placé pour connaître ses besoins ce sont les besoins et les possibilités de tous qui doivent être pris en compte pour définir et mener une gestion de ces services respectant le sens collectif et l'expression démocratique.

Le pas de passer d'une logique de service public à une logique commerciale peut être vite franchi.

ACE ARCONCE recherche, analyse et diffuse ce qui touche aux problématiques de l'eau, l'assainissement et l'environnement, en informe les usagers et répond à leurs demandes.

A.C.E. ARCONCE

Membre de la Coordination des Associations de consommateurs d'Eau (CACE)

Membre de la Confédération des Associations pour la Protection de l'environnement et de la Nature en Saône-et-Loire (CAPEN)

siège social - Volsin

71220 LE ROUSSET-MARIZY

Email : ace.arconce@orange.fr



LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAÏQUE



ACTIVITÉ GYM

Cet atelier est géré par l'Amicale Laïque depuis 2017.

Fort de son succès, 36 personnes de la commune et des villages environnants participent régulièrement **chaque semaine, le mardi de 10 h à 11 h à la salle des fêtes de MARIZY.**

Les cours sont dispensés par Sylvie LUKOWITZ, animatrice professionnelle et dynamique.

Renforcement musculaire, assouplissement, équilibre, relaxation sont les principales bases pour favoriser un bon maintien en forme.



Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir découvrir et essayer une ou deux fois avant de s'inscrire pour un **coût annuel de 55 €.**

Pour plus de renseignements, contactez :

Michèle SIGNOL au 03 85 24 12 18 ou Annie DESMURS au 03 85 24 66 69



ATELIER DANSE TRADITIONNELLE

L'atelier danse traditionnelle a été créé en 2008. Il connaît un succès grandissant et attire beaucoup de monde. Il compte à ce jour 36 adhérents qui viennent de la commune de LE ROUSSET-MARIZY, mais également des communes voisines et voir même de plus loin comme CHAMPLÉCY, PARAY-LE-MONIAL, GÉNELARD, MARTIGNY-LE-COMTE, SAINT-BONNET-DE-VIELLEVIGNE, SIVIGNON, SUIN, MONT-SAINT-VINCENT, MARY, SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON, MONTCEAU-LES-MINES. Les personnes entre elles s'organisent pour faire du covoiturage.

Les ateliers ont lieu **toutes les deux semaines le mercredi soir de 20 h à 22 h** pour un coût de **40 € pour l'année**. Les principales danses pratiquées nous viennent du Charolais, du Morvan, d'Auvergne, de Bretagne, du Berry et encore bien d'autres régions.

C'est dans une ambiance très conviviale et chaleureuse bénéfique à tous, que les valse, bourrées, scottishs, mazurkas, polkas, branles, danses en cercles, chorégraphies en quadrettes ou à 6, 8, 12... s'enchaînent sous la houlette d'un excellent animateur, Christian BROCHOT de MARMAGNE.

Avec grand succès, chaque année le 30 avril (veille du 1er mai) en soirée, et le 1er dimanche de novembre l'après-midi, des bals Trad sont organisés à la salle des fêtes de MARIZY.



Tous les amateurs, même débutants, sont les bienvenus et sont invités à venir découvrir et participer à 2 séances découvertes avant de s'inscrire.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme Annie DESMURS au 03 85 24 66 69 ou au 06 85 56 10 28.



MARCHÉ ARTISANAL LES P'TITS ART'S

Les 16 et 17 novembre derniers, Les P'tits Art's de Marizy ont soufflé les 20 bougies de leur traditionnel marché artisanal.

Plus de 20 exposants étaient présents pour cette manifestation.

Les productions locales sont valorisées au plan artisanal comme sur le plan des métiers de bouche.

L'entrée de notre marché est gratuite, il se déroule le 3^e week-end de novembre, par conséquent en 2020, il aura lieu les 21 et 22 novembre.

Venez nombreux !

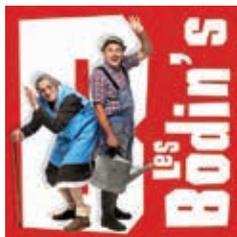


FOYER RURAL

Cette année, c'est dans une belle tranche de rires que le Foyer tourne la page 2019.



En effet, après s'être donnée sans compter pour le parfait déroulement de l'ensemble de leurs manifestations (**Soirée Moules Frites**, **Fête de la Musique** et **Soirée Pavé Charolais**), toute l'équipe du Foyer s'est retrouvée le 17 novembre à Lyon pour une journée de détente bien méritée. Et c'est après un traditionnel repas régional pris dans un bouchon lyonnais que Maria et Christian, alias **les Bodin's**, ont su apporter gaieté et franche rigolade à nos convives, avec leur spectacle burlesque qui revisite si bien notre vie rurale, grâce notamment aux expressions détonantes de la Maria...



Toute l'équipe du Foyer Rural vous souhaite une très **belle année 2020** et vous donne rendez-vous le **25 avril** prochain pour notre soirée **Moules Frites** et le **25 juillet** pour le **Pavé Charolais**.

PETITS RAPPELS UTILES

Le Foyer Rural vous rappelle qu'il reste responsable du calendrier des réservations et des locations des salles polyvalentes de Marizy. Il vous propose également divers matériels qui peuvent être utiles à vos manifestations familiales.

Barnum 11 m X 4.5 m	50,00 €
Table 8 personnes	3,00 €
Banc 4 personnes	1,00 €
Chaise	0,30 €

Ces tarifs s'adressent à l'ensemble des habitants de la commune Le Rousset Marizy.

N'hésitez donc pas à contacter Florent au 06 85 89 13 17.



LES Z'OCCAZ DES FRIPOUILLES



L'association Les Z'occz Des Friouilles a organisé deux manifestations durant l'année 2019 :

Le samedi 6 et le dimanche 7 avril 2019 a eu lieu **La bourse aux vêtements 0-16 ans PRINTEMPS-ÉTÉ, matériel de puériculture et jouets d'éveil 0-6 ans.**

Ce sont quatre-vingt-dix-huit personnes qui sont venues déposer les différents articles qu'elles souhaitent vendre. Les personnes de l'association se chargeant d'étiqueter, de mettre en place en vue de la vente. Il y a eu **4554 articles déposés** (vêtements, matériel de puériculture, jouets d'éveil) et **44 %** ont été **vendus**.

Le dimanche 10 novembre 2019 avait lieu **la bourse aux jouets**, dix-sept personnes



sont venues vendre des jouets et des jeux, les visiteurs ont pu réaliser leurs achats en prévision du passage du Père Noël.

Pour l'année 2020, **la bourse aux vêtements PRINTEMPS-ÉTÉ** est prévue le **samedi 4** et **dimanche 5 avril**.



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE SAINT-QUENTIN

L'association pour la sauvegarde de La chapelle de Saint-Quentin organise sa traditionnelle **fête champêtre** depuis 1971 au pied de la chapelle de Saint-Quentin, commune du ROUSSET-MARIZY.

La journée du 15 août débute toujours par une **messe en plein air**, suivi d'un **vin d'honneur**, bien apprécié par tous. Tout au long de la journée, le hameau de St Quentin est en activité jusque tard le soir.

Les **stands d'exposants et artisans** ont animé le hameau, avec des **jeux en bois, un atelier collage** pour les petits. L'ambiance musicale était assurée par un orgue de barbarie. Il y a eu des **activités pour toutes les générations : fabrication et tirage de corde, mur d'escalade, armes préhistoriques, château gonflable, expositions photo...** Un animateur a interviewé les visiteurs, comme les exposants.

Chaque année, nous proposons une animation phare. En 2017 : baptêmes en montgolfière, l'année dernière : exposition et démonstrations de cerfs-volants, et cette année l'animation phare : baptêmes en hélicoptère.

Du **matin au soir, la buvette est ouverte**, nous avons proposé 2 repas, dont les fameux jambons à la broche. La soirée finit en musique et en dansant.

L'équipe de volontaires s'est investie sans relâche pour que la journée soit un moment de rencontre et de rassemblement.

Nous remercions les élus qui ont pris part à notre manifestation.

La préparation pour l'édition 2020 va commencer, venez nombreux !



LE GRAAAL

La culture est l'âme d'une région, elle lui donne la force de mesurer le monde, de le comprendre.

Porteuse de valeurs essentielles comme la liberté de création et d'expression, la culture doit permettre de faire vivre ces idéaux et les transmettre aux jeunes générations.

L'art est essentiel à la société. Le rôle de l'artiste est d'amener l'observateur à réfléchir. Il doit lui apporter et faire ressentir des émotions.

L'artiste propose à la société sa perception de son environnement. Chaque artiste se sert de son vécu et de son univers dans son processus de création, il évolue donc au gré de ses expériences personnelles, des événements et des changements sociaux.

De plus, d'autres facteurs entrent en jeu comme les possibilités et les limites technologiques de son époque. L'art doit être considéré comme un lien où les individus sont amenés à partager une expérience sensitive. Tout travail humain, si humble soit-il, renferme

une parcelle d'art puisqu'il peut se trouver en toute chose, et donc, jouer son rôle à tous les instants de notre vie. Il intervient dans le foyer qu'il rend plus convivial ainsi que l'école, le lieu de travail...

L'art doit être accessible à tous. Les « politiques » culturelles se doivent de favoriser l'expression artistique sous toutes ses formes, à tout le monde et dans toutes ses tendances.

Seul le temps décidera de ce qui sera véritablement signifiant pour les générations futures et de ce qui se retrouvera aux oubliettes !

VIE ASSOCIATIVE 2019 :

- Diffusion de l'ouvrage pour la promotion de LE ROUSSET-MARIZY (histoire, territoires et cultures de René-Claude NÉNANT-LESNÉ) ;
- Fête de l'eau au Lac du Rousset, le 13 juillet ;
- Marché Artisanal & Gourmand, les 27 juillet ;
- Le Mini Marts, les 17 & 18 août ;
- Les P'tits Arts, les 16 & 17 novembre ;
- Parc des expositions de CHAROLLES, le 24 novembre.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- La fête du lac, le 13 juillet 2020 ;
- Marché artisanal & gourmand, le 26 juillet 2020 ;
- Les P'tits Art's, les 21 & 22 novembre 2020 ;



ÉCOLE DE MUSIQUE & DE DANSE

En septembre, comme chaque année, les élèves de l'école de musique ont pu retourner derrière leur pupitre, avec toutefois une nouveauté pour cette rentrée : la **création d'une section danse**.

En effet, notre association était régulièrement sollicitée pour ouvrir à nouveau cette activité qui existait sur la commune il n'y a pas si longtemps que ça grâce à Nadine BEURIER. La réflexion a été longue parce que nos finances ne nous permettent pas d'assurer le salaire d'une prof de danse. La seule solution consistait donc à trouver suffisamment d'élèves pour que les coûts s'équilibrent. Nous avons alors fait passer un sondage auprès des écoles pour recenser les éventuels enfants intéressés et il semblait (à l'époque) que le nombre d'inscrits potentiels était suffisant pour démarrer cette nouvelle activité.

Nous nous sommes donc mis à la recherche d'un professeur diplômé d'État pour encadrer ce nouvel atelier et avons entrepris la recherche d'un local qui puisse accueillir les danseurs et qui convienne à l'enseignant.



Lorsque tous ces paramètres ont été enfin réunis, nous avons pu proposer l'activité aux enfants de la commune.

Aujourd'hui, **douze danseuses** sont élèves de Juliette BESSON qui a pris en charge deux groupes de niveaux différents :

l'éveil danse pour les plus petits ainsi que l'initiation à partir de 7 ans. Juliette fait découvrir à ses jeunes élèves la pratique de la danse contemporaine, classique et moderne jazz. Cette année permettra de jauger les attentes de tous afin d'orienter les apprentissages au fur et à mesure de l'année.

Il est toujours possible de rejoindre un groupe en cours d'année et la création d'un atelier ado est aussi à étudier en fonction des demandes. N'hésitez pas à prendre contact auprès de l'association.

En ce qui concerne la **pratique instrumentale**, nous proposons toujours l'apprentissage de la **guitare, du violon, de la batterie et du piano**.



Cette année, **cinq élèves** apprennent le **piano**, **quatre** suivent des cours de **guitare**, **sept** autres apprennent la **batterie** et **deux** autres suivent l'enseignement du **violon**. **Une vingtaine de choristes** participent à la **chorale chaque mardi**. Cette année, il n'y a plus de groupe d'éveil musical puisque les petits sont devenus grands et apprennent maintenant la pratique d'un instrument.

Nous organiserons au cours de l'année plusieurs événements afin de présenter notre travail, celui de nos élèves et de proposer une diversité culturelle sur notre commune.

Vous pouvez participer à la vie de notre association en soutenant vous aussi nos actions **par le biais d'une cagnotte en ligne** qui nous permettra de poursuivre nos actions destinées aux jeunes et aux moins jeunes de notre territoire rural malheureusement trop souvent oublié des finances publiques.

Nous remercions la Municipalité pour les locaux mis à la disposition de notre association ainsi que la Communauté de Communes Le Grand Charolais et du Conseil Départemental de Saône et Loire qui contribuent au financement de notre association. Leur soutien est motivant et primordial pour que nous puissions continuer à proposer une offre culturelle digne et de qualité à laquelle tout être humain a droit pour s'épanouir.

L'attractivité d'une région passe par le dynamisme économique, sans doute est-ce une réalité... mais l'école, la qualité de l'offre culturelle et sportive, le tissu associatif qui s'y développe ainsi que la variété des lieux de rencontre, voilà ce qui permet également de peindre une campagne vivante et dans laquelle on a envie de rester parce qu'il y fait bon vivre.

Fabrice PLANCHON, Président de l'école de musique.



- **Piano** : Fabien LARGE ;
- **Violon** : Françoise JAMMES ;
- **Batterie et guitare** : Emmanuel BRUNO ;
- **Danse** : Juliette BESSON.

L'ÉQUIPE
PÉDAGOGIQUE

Soutenez financièrement notre école de musique en participant à la cagnotte **LEETCHI** en suivant le lien :
<https://www.leetchi.com/c/ecole-de-musique-de-le-rousset-marizy>

Vous pouvez également suivre l'activité de nos élèves et nos manifestations sur notre page **FACEBOOK** :
<https://www.facebook.com/Ecole-de-musique-Le-Rousset-Marizy-162033391382310/>



ASSOCIATION DES RÊVES POUR QUENTIN

Au nom de tous les bénévoles et de toute l'équipe de l'association **Des Rêves pour Quentin**, je tiens à vous remercier pour cette très belle année 2019.

Grâce à vous, nous avons pu reverser la somme de 7 000 \$ pour la recherche aux États-Unis. Quentin a également pu reprendre l'accueil au jardin des 7 sens à SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE grâce à l'appui de notre député Mme Josiane CORNELOUP et de notre maire M. Emmanuel REY.

Comme vous le savez peut-être nous avons signé une convention de partenariat avec la **fondation Groupama** pour 2 ans par conséquent nous ne pourrons pas assurer cette année notre randonnée sur la commune de MARIZY, leur ballade solidaire se déroulant le **dimanche 14 juin 2020** sur la commune DES BIZOTS soit à une semaine de la nôtre (initialement prévue) et à 30 km. Il serait difficile pour nous de produire deux manifestations de qualité à une semaine d'intervalle.

Par contre, le **loto** sera bien maintenu et se déroulera le samedi **3 octobre 2020** à la **salle des fêtes de MARIZY** avec je le souhaite la même participation qu'en 2019, mais sans les chèques volés.

Je vous souhaite à tous une **très bonne année 2020** et une bonne santé, en espérant que vos projets familiaux et professionnels se réalisent.

Je vous donne donc rendez-vous le **dimanche 14 juin 2020 AUX BIZOTS** pour la **ballade solidaire de Groupama** et le **samedi 3 octobre 2020** pour le **loto**.

Amicalement.



Laurent président de l'association Des Rêves pour Quentin



LES IRIS

En cette année 2019, nous avons eu le plaisir d'accueillir **une nouvelle adhérente**, nous sommes donc **au nombre de 28** y compris 4 personnes de notre commune voisine LA GUICHE. **Notre moyenne d'âge est de 74,93 ans.**

Notre première rencontre 2019 à eu lieu au **restaurant de SAINT-ROMAIN-SOUS-GOURDON** le jeudi 20 juin 2019, nous avons passé un excellent moment convivial et comme de coutume nous avons donc apporté **Fleurs** et **bouteille** pour **fêter les Anniversaires** du premier semestre de cette année.

Le jeudi 26 septembre, nous avons eu la joie de nous retrouver tous pour **déguster les grenouilles** chez «**La GLADIE**» à COLLONGES-EN-CHAROLAIS.

À chacun de nos repas nous avons le plaisir d'avoir à nos côtés, Monsieur Emmanuel REY notre Maire que nous remercions chaleureusement.

Le dimanche 15 décembre après nos jeux à tous vers 16 heures nous avons dégustés **Bûches** et **Friandises de Noël** avec à nos côtés notre Maire et notre Maire déléguée. Nous avons également **fêté les anniversaires** du 2^e semestre.

Nos journées de rencontre se déroulent tous les 3^{es} jeudis du mois sauf durant les deux mois de l'été.

Nos occupations sont variables certains sont fidèles au **jeu de Tarot**, d'autres à la **Manille**, au **Triomino** ou au **Scrabble**, mais quelquefois ce sont plutôt les langues qui travaillent c'est aussi **un moment de partage et de convivialité.**

Si des personnes ont envie de nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir.

Notre **Assemblée Générale** se tiendra le **jeudi 20 février 2020** à la **salle communale du ROUSSET.**





REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas offert par la commune à nos aînés s'est déroulé à la salle des Fêtes de MARIZY le dimanche 20 octobre 2019 et a réuni 68 convives.

Malheureusement, plusieurs personnes étaient malades ou hospitalisées et n'ont pu se joindre à nous.

Ce repas a permis de mettre à l'honneur nos deux doyens de l'assemblée.

Le repas a été confectionné par monsieur BALON de SALORNAY-SUR-GUYE.

Le chanteur et excellent animateur a mis beaucoup d'ambiance et nous a permis de passer une très belle journée, nos aînés ont partagé des moments privilégiés.

Le repas des aînés a lieu traditionnellement le 3^e dimanche d'octobre, soit le dimanche 18 octobre 2020.



ÉTAT CIVIL



DEUX MARIAGES ONT EU LIEU :

- Étienne PLOQUET & Lina Maryse ADEQUIN, le 24 mai 2019 ;
- Emmanuel Marie Pierre Jacques REY & Audrey TAILLANDIER, le 8 juillet 2019.



TROIS NAISSANCES CETTE ANNÉE :

- Maé DRAVERT, le 23 avril 2019 ;
- Augustin BROSSARD BRIGAUD, le 17 juin 2019 ;
- Lyam Jean-Claude Michel VINAT, le 18 septembre 2019.



CINQ PERSONNES NOUS ONT QUITTÉS :

- Louis Jean BONIN, le 21 février 2019 ;
- Véronique CARROUGE, née MICHON, le 8 avril 2019 ;
- Claude Jean René DOUHARD, le 8 mai 2019 ;
- Claudien Jean COMTE, le 23 juillet 2019 ;
- Marlène Christine MOHAN, née JARONIAK, le 23 novembre 2019.



MANIFESTATIONS 2020



PLANNING HIVERNAL

- **2 février** : **LOTO**, Comité des Fêtes.



PLANNING PRINTANIER

- **21 mars** : **THÉÂTRE**, Compagnie GOLMUS
«Les pas comme nous» - salle polyvalente Marizy;
- **4 & 5 avril** : **BOURSE AUX VÊTEMENTS**
Les Z'ocaz des Fripouilles;
- **25 avril** : **MOULES FRITES**, Foyer Rural;
- **26 avril** : **VIDE GRENIER**, Comité des Fêtes;
- **30 avril** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque;
- **14 juin** : **BALLADE SOLIDAIRE**,
Des rêves pour Quentin - Les Bizots.



PLANNING ESTIVAL

- **5 juillet** : **VIDE-MAISONS**, Comité des Fêtes
Noireux Le Rousset;
- **13 juillet** : **FÊTE DU LAC**, Lac du Rousset;
- **25 juillet** : **PAVÉ CHAROLAIS**, Foyer Rural;
- **15 Août** : **FÊTE CHAMPÊTRE**, Association pour
la sauvegarde de la Chapelle de St-Quentin;
- **20 septembre** : **MARCHE DES TROIS CHAPELLES**,
Comité des fêtes.



PLANNING AUTOMNAL

- **3 octobre** : **LOTO**, Des Rêves pour Quentin;
- **18 octobre** : **REPAS DES AÎNÉS**
du « Rousset-Marizy » - Marizy;
- **1^{er} novembre** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque;
- **21 & 22 novembre** : **MARCHÉ ARTISANAL**
Les P'tits Arts.